

Annexe 2

Etat des lieux des infrastructures sportives

Bilan: (e=estimation / d=devis / r=rapport)

1. Centre sportif des Arêtes

Bâtiment : Le bâtiment date de 1982. Il est en relativement bon état. Un contrat pour l'entretien de la toiture vient d'être renégocié. Il faut être très attentif à tous nos toits plats car le vieillissement de la membrane isolante commence à apparaître et nous constatons quelques fuites sur la partie du restaurant.

La structure du bâtiment extérieur (béton) donne des signes de fatigue visibles qui devraient être entretenus dans les quatre ans à venir. L'établissement d'un devis est en cours.

Le remplacement des vitrages de façade qui n'offraient plus une isolation suffisante est en cours afin d'améliorer le bilan énergétique. Quatre phases de remplacement sont prévues. La troisième est prévue en 2011.

Le système de gestion des clés devra être revu. La sécurité du bâtiment n'est pas assurée, car trop de personnes disposent des clés pouvant ouvrir la piscine et les locaux techniques contenant des produits hautement toxiques.

Toiture	Priorité 3(e)	250'000.-
Structure béton	Priorité 1(e)	100'000.-
Vitrages	Priorité 2(d)	20'000.-
Gestion par clés à puces	Priorité 2(e)	20'000.-

Techniques : Deux tableaux électriques arrivent en bout de vie. Ces derniers ne sont plus dans les normes et les pièces de rechange n'existent plus sur le marché et cela crée des soucis permanents pour leur maintenance.

Tableaux électriques (2)	Priorité 2(e)	50'000.-
--------------------------	---------------	----------

Piscine: Les bassins (pataugeoire et le bassin principal) sont dans un bon état. Carrelage refait et alentours en bon état. L'entretien annuel est assuré par le personnel du SdS. L'installation d'un jacuzzi en lieu et place de la zone buvette qui a été supprimée serait une plus value importante pour l'attrait du site.

La révision des cabines devrait être faite sans tarder. Après 30 ans de bons et loyaux services, cela s'avère nécessaire. Les douches sont en bout de course et devraient être remplacées en 2011. Deux ont déjà été remplacées dans l'urgence.

Jacuzzi	Priorité 2(e)	25'000.-
Révision cabines	Priorité 1(d)	5'000.-
Douches	Priorité 1(d)	15'000.-

Contrôle d'accès et accueil : Cette question doit être repensée globalement. Le contrôle d'accès fera l'objet d'un rapport concernant toutes nos installations. Une caisse automatique est indispensable pour que les gardes bain puissent faire leur travail de garde baign, faute de quoi il faudra engager du personnel supplémentaire. L'étude est en cours et un devis précis est attendu.

Sauna : La réhabilitation est en cours. Nouveau carrelage, plafond refait. La deuxième phase pour le plafond se fera en 2011. Le bassin d'eau froide doit être remplacé. Nous avons procédé au démontage du solarium.

Sauna (Plafond + bassin)	Priorité 1(e)	15'000.-
--------------------------	---------------	----------

Terrain de football : Le mélange Rugby et football sur un terrain en herbe n'est pas idéal. De plus, ce terrain n'était pas suffisamment entretenu. L'intervention d'une maison spécialisée a permis une bonne remise en état. Il est maintenant suivi régulièrement par le personnel du SdS et il est au même niveau de qualité que les autres terrains de la ville. Le drainage est à refaire comme pour les 6 autres terrains de la ville.

Si le site devait être maintenu, un terrain d'entraînement, même de surface réduite, serait une bonne chose. Les clôtures sont à remettre en état, le suivi de toutes les clôtures se trouve au point 8.

Drainage du terrain	Priorité 3(e)	150'000.-
Terrain d'entraînement	Priorité 3(e)	500'000.-

Vestiaires et annexes : Depuis peu ils sont entretenus par le Service des sports au minimum une fois par semaine. Les douches ne sont plus adaptées et devraient être repensées en fonction de l'évolution du site.

Douches-vestiaires	Priorité 3(e)	50'000.-
--------------------	---------------	----------

Pétanque : Le terrain avait été laissé à l'abandon. Il va être réhabilité avec les forces des services de la ville et à peu de frais.

Salle d'escrime : Le revêtement du sol arrive en fin de vie et devra faire l'objet d'une réhabilitation dans les 5 ans.

Sol halle d'escrime	Priorité 3(e)	100'000.-
---------------------	---------------	-----------

2. Centre sportif de Numa-Droz

Piscine : Le système hydraulique du fond mobile a été complètement transformé en 2009. La piscine est bien entretenue. Il faut toutefois prêter une attention particulière au vieillissement du carrelage du bassin et des bordures. Pour le bâtiment externe, toit plat, fenêtre concernent le SAB.

Vestiaires + douches : Il faudrait adapter ces derniers pour permettre plus d'intimité. La piscine est utilisée par beaucoup de publics différents et d'âges différents qui déambulent simultanément dans un même espace.

Nouveau carrelage	Priorité 3(e)	100'000.-
Vestiaires et douches	Priorité 1(e)	30'000.-

3. Centre sportif des Mélèzes

Piscine : Constituée d'une pataugeoire, d'un bassin pour les enfants de 80 cm. D'un grand bassin avec différentes séparations (barrières) de 1.20m de profondeur, de 1.80m pour le bassin de 50m et de 5m pour le plongeur de 1, 3, 5 et 10 mètres.

Cette infrastructure date de 1953 et l'étanchéité du grand bassin a été refaite en 1987. Cette dernière est aujourd'hui inefficace et a déjà 8 ans de plus que la durée de vie maximale habituelle. La piscine est totalement obsolète à tous les niveaux, conceptuels, sécuritaires et techniques. Une reconstruction complète est indispensable dans les 3 à 4 ans. Une étude est en cours avec la Ville du Locle pour construire une seule structure commune et couverte, comportant des parties ludiques, de bien-être et de natation.

supporter infiniment. Si le choix se porte sur un transformateur de moyenne tension, l'investissement de 350'000.- serait amorti en 3 à 4 ans grâce à la baisse sensible de la facture de fourniture de courant électrique que cela engendrerait.

Transformateur: Priorité 1(e) 350'000.-

Technique Piscine : Des améliorations doivent être apportées au niveau de la sécurité du système (chloration et soude).

Techniques piscine Priorité 1(e) 20'000.-

Patinoire couverte : La patinoire est certainement l'installation qui a été le mieux suivi des trois sites principaux que sont la piscine des Mélèzes, le centre sportif de la Charrière et la patinoire. Les compresseurs ont été rénovés en 2006. Des révisions régulières sont obligatoires et représentent une dépense de CHF 35'000.- en moyenne annuelle.

Même si le suivi de cette structure a été fait, l'aspect de la sécurité n'est plus conforme aux normes actuelles et doit être traité au plus vite. Le SUE a transmis un rapport de non-conformité de notre installation suite à l'évolution des normes. Ceci a pour conséquence une diminution du nombre de spectateurs admis, qui passe de 7000 précédemment à 5900. Cette situation peut engendrer un important manque à gagner pour le HCC (en fonction de la fréquentation des matchs). Un rapport qui sera soumis au Conseil général est en cours d'élaboration. Il traitera notamment des contrôles d'accès (y compris celui de la piscine des Arêtes et du mur de grimpe de la halle Volta), de la mise en conformité de la protection anti feu dans certains locaux et du local "ammoniac" ainsi que de la tribune Est et des voies d'évacuation en cas de panique.

Sécurité piscine/patinoire Priorité 1(e) 1'500'000.-

L'évolution de ce sport (sécurité, technique, financement, etc.) va induire une réflexion à propos de la construction d'une nouvelle patinoire à un horizon de 15 à 20 ans ou d'une rénovation lourde des Mélèzes.

Nouvelle patinoire (modeste): Priorité 3(e) 25'000'000.-

Le garage des machines est actuellement trop petit. De plus, l'accès entre les deux patinoires est dangereux lors de l'utilisation de la patinoire de plein air. Une réorganisation du lieu sera proposée dans le cadre du nouveau projet de piscine.

Modification du garage: Priorité 1(e) 200'000.-

Notre fosse à neige a été mal conçue. Elle n'est pas adaptée à notre altitude et est certainement aussi trop petite. Une analyse doit être faite pour trouver une meilleure solution.

Fosse à neige: Priorité 3(e) 100'000.-

L'informatique de gestion du chauffage n'est plus adaptée. Le logiciel mis en place à l'époque ne peut plus être modifié. La garantie de fonctionnement n'est plus assurée en cas de panne.

Chauffage: Priorité 1(e) 50'000.-

La surface actuellement à disposition pour les handicapés lors des manifestations n'est pas adéquate. Une nouvelle implantation serait nécessaire.

Emplacement handicapé Priorité 1(e) 50'000.-

La centrale téléphonique ne donne pas satisfaction et ne permet plus de garantir les appels. Il n'existe plus de pièces de rechange pour ce modèle et la seule solution sera de remplacer l'installation. Cette dépense sera assumé par le HCC.

Centrale téléphonique Priorité 1(e) 8'000.-

Patinoire en plein air : Cette surface sera à nouveau en état lorsque l'installation des nouvelles bandes sera terminée. Le sol de l'espace public côté "ouest" sera rénové en 2011. De nouveaux abris pour les joueurs et le public devraient aussi être à l'ordre du jour. Une toiture ouverte sur trois côtés permettaient un gain énergétique énorme (ensoleillement direct), une utilisation bien plus rationnelle et fréquente (pluie et neige) et aussi un déneigement réduit lors des fortes chutes de neige.

Restaurant : L'isolation de la toiture du restaurant et du hall d'entrée de la patinoire doit être refaite. Des fuites sont constatées à chaque forte pluie et lors des périodes de dégel de l'hiver.

Toiture restaurant: Priorité 1(e) 200'000.-

Minigolf : Cette installation n'est pas gérée par le Service des sports.

Beau site: Ce terrain vert libre d'accès et sans éclairage est en bon état. La réhabilitation des clôtures est en cours.

4. Centre sportif des Foulets

Terrain de football (herbe) : L'entretien de ce terrain se fait à nouveau régulièrement et il est en ordre, à l'exception du drainage qui est à refaire. Le changement des projecteurs serait souhaitable et permettrait des économies d'énergie. La mise en place d'abris de joueurs est en cours (des abris sont installés sur tous les terrains de football et de rugby de la ville en trois étapes, 2010, 2011 et 2012). Un rapport de l'ANF impose des modifications pour sa mise en conformité lié à la sécurité.

Drainage du terrain principal:	Priorité 1(e)	140'000.-
Projecteurs:	Priorité 2(e)	60'000.-

Terrain de football d'entraînement (herbe) : Le terrain est en ordre et la clôture de protection au nord devrait être faite pour éviter que les ballons ne terminent leur course dans les vitres des maisons voisines.

Terrain de football (en écorce) : En ordre.

Terrain de basket (budget-école) : La clôture en ouest doit être entretenue.

Buvette des Foulets : Installation presque neuve et en bon état.

Terrain de bicross : Il serait judicieux d'installer un éclairage de la piste en mettant des projecteurs sur les mats du terrain en écorces. Il faudra éliminer le container (buvette-matériel) qui est inesthétique et le remplacer avec une structure pouvant accueillir le bicross et un garage pour la traceuse de ski de fond.

Éclairage du terrain de Bicross:	Priorité 2(e)	10'000.-
Local Bicross + dameuse:	Priorité 3(e)	300'000.-

compost et les containers sauvages disséminés sur le site, les clôtures en ouest et au sud complètement rouillées sont pour la plupart à terre et dangereuses !

Il faut être conscient que cette infrastructure, et notamment le Pavillon des sports qui est la seule halle triple de la ville, est utilisée par un nombre très important de clubs et qu'il accueille le plus grand nombre de manifestations sportives de notre ville. C'est ainsi qu'il accueille, hors manifestations spéciales citées ci-dessus, bon an mal an près de 40'000 personnes.

Ce site mérite donc une adaptation. Il sera nécessaire d'éliminer la (petite) tribune Abegglen devenue irrécupérable et surtout de rénover et d'adapter les tribunes Antenen et de l'athlétisme pour autant que cela soit encore possible. Une autre nécessité urgente est la construction d'un grand terrain synthétique qui a été repoussée pour la quatrième fois consécutive, un terrain multisports muni d'un couvert pour le street-hockey, le football et le handball, un anneau de 8 pistes pour l'athlétisme. Un éclairage pour le terrain d'athlétisme.

En ce qui concerne les terrains verts une analyse globale sera nécessaire de manière à décider s'il sera possible d'en désaffecter quelques uns dès lors que la ville sera correctement dotée en terrains synthétiques.

Pavillon des sports (salle triple) : Cette structure fera l'objet d'un rapport qui sera soumis au Conseil général dans les mois qui viennent.

Pavillon des sports:	Priorité 1(r)	4'250'000.-
----------------------	---------------	-------------

Tribune Est "Antenen" : Rénovation de 2001 (peinture et carrelage) sans grande satisfaction. Béton en fin de vie, haubans à vérifier et certifier, carrelage non adapté à l'extérieur et surchargeant la structure. Un nouveau concept doit être mis en place afin de détruire le haut de la structure, réhabiliter les locaux sous la tribune et de refaire une construction plus adaptée au rôle que devra jouer cette infrastructure.

Tribune, locaux techniques divers, vestiaires et douches, buvette, salle de presse et de sociétés. Tout cela sera à définir dans la deuxième phase de réhabilitation après le pavillon.

Tribune Antenen:	Priorité 2(e)	5'000'000.-
------------------	---------------	-------------

Tribune Ouest "Abegglen" : Ce bâtiment sans intérêt architectural excepté le fait que c'est la première tribune construite sur le site (1948) est un gouffre à énergie. Il devra être détruit lorsque le nouveau bâtiment "Antenen" sera fonctionnel. Si la tribune reste en place encore plus de 10 ans, il faudra assainir la chaudière.

Destruction de la tribune Abegglen: Priorité 3(e) 100'000.-

Containers "période Xamax" : Cette structure a un statut provisoire et doit être démantelée le jour où le nouveau bâtiment sera fonctionnel. Elle rend actuellement service pour les activités du centre et comme local de pause pour les agents techniques.

Évacuation des containers: Priorité 3(e) 20'000.-

Buvette Nord : L'ancien garage à vélo, devenu la buvette du FCC, souffre d'un toit poreux et ne supportant plus la neige. C'est un gouffre à énergie et il n'est pas adapté à l'usage qui en est fait. Nous envisageons de le transformer en garage pour le rangement des outils de tonte et d'entretien des terrains. Pour pallier provisoirement ce problème, le flexhome du collège de Numa-Droz sera installé pendant la période transitoire de réhabilitation. Une nouvelle buvette sera intégrée dans la deuxième phase du projet de réhabilitation. Ce petit bâtiment pourrait être démoli après la réhabilitation de la Tribune Antenen.

Transformation en garage: Priorité 3(e) 30'000.-
Flexhome: Priorité 1(e) 20'000.-

Entrée principale, toilettes et local matériel nord : Les locaux datent de l'inauguration du site et ils sont en partie insalubres. Une rénovation importante sera nécessaire.

Locaux Nord: Priorité 2(e) 500'000.-

Terrain de football "principal" (en herbe) : Le drainage d'origine n'est plus fonctionnel. Il est devenu indispensable d'avoir un terrain synthétique sous nos latitudes afin de garantir la tenue par presque tous les temps des entraînements et des matchs des trois associations de football (~30 équipes) qui se partagent cet espace. La réalisation de ce terrain synthétique sur le site est prévue sur le terrain principal.

Buvette et vestiaires de la Pâquerette : Cette installation est vétuste et comme presque tous nos bâtiments, c'est un gouffre à énergie.

Buvette:	Priorité 3(e)	50'000.-
----------	---------------	----------

Terrain de football "Patinage" (en herbe) : Ce terrain et ses vestiaires sont en ordre. Terrain d'entraînement et de compétition pour les juniors. Il manque malheureusement un local d'accueil (buvette) et un local de matériel.

Buvette et matériel patinage:	Priorité 3(e)	100'000.-
-------------------------------	---------------	-----------

Terrain d'entraînement de football (en écorce) : Ce terrain est à nouveau entretenu par les agents techniques. Il est fonctionnel avec l'apport de quelques m3 d'écorces.

Terrain de football (synthétique) : Cette surface est complètement usée. Une petite réfection a été opérée en 2009 afin d'éviter les accidents (tapis déchiré qui se relevait à plusieurs endroits). Le rôle de cette surface devra être redéfini puisqu'elle n'est plus homologable pour les matches de football. Elle pourrait servir de surface multi-usages couverte pour les écoles et les manifestations, le street-hockey (en entre saison et en hiver), les entraînements de football (en hiver) et de handball (en été).

Terrain multi-usages couvert :	Priorité 3(e)	2'000'000.-
--------------------------------	---------------	-------------

Stade d'athlétisme : La piste devrait être portée à 8 couloirs et une rénovation des gradins qui l'enserme est nécessaire. Il faudra prévoir un nouveau revêtement dans les 15 ans à venir. Certaines améliorations techniques sont nécessaires pour permettre la tenue de compétitions. Il s'agit du renforcement des lumières pour la ligne d'arrivée et du remplacement des bornes électriques qui ne sont pas étanches.

Lumière et bornes:	Priorité 1(e)	15'000.-
8 pistes d'athlétisme:	Priorité 3(e)	600'000.-
Gradins athlétisme:	Priorité 3(e)	200'000.-
Nouveau revêtement :	Priorité 3(e)	300'000.-

Tribune du stade d'athlétisme : Réfection obligatoire, carrelages, sanitaires club et scolaire plus adaptés. Gros chantier pour la troisième étape de réhabilitation. Si la tribune reste en place, il faudra assainir la chaudière dans les 10 ans.

Tribune athlétisme:	Priorité 3(e)	4'000'000.-
Chaudière athlétisme	Priorité 3(e)	20'000.-

Stade de lancer : Dalle réalisée en 2010.

Collège de la Charrière : Terrain synthétique (non rempli) remis à neuf en 2008. Système d'arrosage non prévu dans le budget. Comme les autres terrains de cette génération, le remplacement des projecteurs n'est pas nécessaire, un changement des selfs devrait suffire. La durée d'utilisation du tapis est de l'ordre d'une quinzaine d'années, il faut donc prévoir le changement du tapis en 2023.

Nouveau Tapis (2023):	Priorité 3(e)	500'000.-
Projecteurs Charrière:	Priorité 2(e)	10'000.-

Autres : Réalisation sur le site d'un terrain de Street-Hockey et en fonction du revêtement choisi pourrait aussi être utilisé pour du Handball ou et du football pour juniors. Une piste finlandaise serait un plus pour cette installation (cette dernière pourrait également prendre place dans la zone verte du Crêt du Locle). Clôture Ouest et sud du site à refaire complètement inclus dans le poste 8.

Street-Hockey, nouvelle piste:	Priorité 3(e)	300'000.-
Piste finlandaise:	Priorité 2(e)	25'000.-

7. Terrain de sports divers

Terrain mini football Sombaille : Terrain en bon état et très utile.

Terrain mini football Ancien Stand : Terrain entretenu au minimum. Devrait être affecté à une autre fonction. Clôtures inadaptées aux abords d'une route à forte circulation. Buts sommaires en bois seront démantelés.

Terrain Nord 2 : Tractation en cours avec la société de gymnastique propriétaire du terrain. Gazon entretenu, place de tennis de table remise en état. Terrain devrait accueillir une nouvelle infrastructure. Il est dommage de ne pas profiter de cet espace.

Nouvelle infrastructure:	Priorité 3(e)	100'000.-
--------------------------	---------------	-----------

Piste de ski de fond : Piste des Foulets et des Arêtes entretenues principalement pour du populaire et les écoles. Le SDS fait des efforts afin d'améliorer l'état de ces pistes, surtout depuis que les écoles reviennent en masse.

Pistes finlandaises : Les deux pistes finlandaises aux abords de la ville ont été abandonnées. Le service est à la recherche d'une solution de rechange qui pourrait se trouver au centre sportif de la Charrière ou au Paddock. Déjà évalué sur le site de la Charrière.

Piste Vita : Excellente entente entre trois services de la ville pour maintenir cette installation au top. Quelques améliorations ont été effectuées cette année par la voirie et la menuiserie de la ville coordonnée par le SDS. Le service a reçu des félicitations du contrôleur en 2010.

Piste de VTT : L'entretien du chemin des racines devient indispensable car dangereux. Un remblayage par la voirie et le Service des sports sera organisé prochainement.

Chemin des racines VTT:	Priorité 1(e)	10'000.-
-------------------------	---------------	----------

Terrain de street-hockey : Les bandes souffrent beaucoup et demanderaient une attention plus grande. Il faut prévoir le remplacement dans les 5-10 ans. Le revêtement devrait être refait, fatigué par les hivers rigoureux. Un nouveau terrain couvert ou semi-couvert devrait être trouvé pour ce sport déjà évalué sur le site de la Charrière.

Bande du terrain de Street:	Priorité 3(e)	100'000.-
-----------------------------	---------------	-----------

Terrains de basket : Plusieurs panneaux, filets, revêtements et clôtures sont dans un triste état.

Panneaux divers:	Priorité 1(e)	20'000.-
------------------	---------------	----------

Terrain de la rue du Chalet : Terrain entretenu par les espaces verts. Actuellement pas de passage de la part du SdS.

Paddock : Clôture et terrain ne sont pratiquement plus entretenus. Réflexion en cours sur le futur de cette installation.

Piste de ski Chapeau Râblé : Comme pour les terrains de football, les projecteurs doivent être changés.

Projecteurs Piste de Ski:	Priorité 2(e)	100'000.-
---------------------------	---------------	-----------

Skate parc : Sécuriser la rampe existante, et aménager de nouvelles infrastructures au nord de la place des forains.

Skate parc:	Priorité 3 (e)	50'000.-
-------------	----------------	----------

8. Clôtures

Les clôtures des installations sont dans un triste état. Une analyse complète a été réalisée et ont été réhabilité celles qui présentaient le plus grand degré d'urgence. Faute de moyens suffisants, les installations les plus dangereuses ont été démontées sans pouvoir les refaire immédiatement. La réhabilitation prendra encore 2 à 3 années. Ensuite un contrat d'entretien annuel sera conclut afin de les maintenir en état.

Clôtures diverses:	Priorité 1(e)	300'000.-
--------------------	---------------	-----------

9. Véhicules

Le remplacement des véhicules a débuté voici deux ans. Un rattrapage non négligeable doit être fait afin de substituer des véhicules qui ne sont plus en adéquation avec l'activité actuelle. La mise en conformité antipollution est difficile à réaliser avec des véhicules datant des années 50 à 80. Un fichier détaillé des véhicules a été établi et permet d'en faire le suivi. Ces entretiens se font par les mécaniciens du service, en collaboration avec les garages de la Voirie et des Espaces verts. Le remplacement des véhicules devrait être planifié tous les 15 ans à 20 ans au maximum.

L'estimation financière du parc des machines est de 5'000'000.-, et il faudrait dépenser environ 300'000.- chaque année afin de le maintenir dans de bonnes conditions.

Véhicules à remplacer ou à acquérir rapidement :

Tracteur multi usage	Priorité 1(d)	200'000.-
Camionnette (Piaggio)	Priorité 1(d)	25'000.-
Traceuse de ski de fond	Priorité 2(d)	220'000.-
Décompacteurs synthétique	Priorité 1(d)	8'000.-

Regarnisseur de Gazon	Priorité 1(d)	8'000.-
Bus du service	Priorité 1(e)	60'000.-

10. Autres

Hygiène: L'hygiène élémentaire dans les installations est parfois problématique. Des mesures ont été prises afin d'y remédier. L'évaluation pour équiper tous les autres sites est en cours.

Savonniers, Poubelles Papier et sachets hygiéniques	Priorité 1(e)	20'000.-
--	---------------	----------

Camping : Compte tenu de la réalisation prochaine du contournement routier de la ville (H20 et H18) une réflexion est en cours avec le Service d'urbanisme sur l'avenir du camping sur site. Il semble en effet difficile de maintenir le camping à proximité immédiate d'un important échangeur routier. A ce stade un déplacement semble possible sur le site des Arêtes.

11. Conclusion

Une analyse des risques faite par les services compétents (sécurité au travail, incendie, etc.) est en cours, sur l'ensemble des infrastructures sportives. Le résultat de cette analyse pourrait avoir des incidences financières qui ne sont pas évaluées dans le présent rapport.

13 décembre 2010